

**ENGAGEMENT DE LA DIRECTION VISANT A DEVELOPPER ET SOUTENIR LA
DEMARCHE QUALITE QUALIFORMAGRI
EPLEFPA ANIMAPOLE**

1. POLITIQUE QUALITE

1.1. Le contexte

Le CFAA Lot et le CFPPA du Lot sont des centres constitutifs de l'EPLEFPA de Figeac (Animapôle).

Le CFAA / CFPPA du Lot est un établissement public d'enseignement agricole chargé de remplir cinq missions de service public définies dans la loi de 1984, confirmées et étendues par la loi d'orientation agricole de 1999 :

- La formation initiale et continue,
- Le développement et l'expérimentation,
- L'animation rurale et la coopération internationale,
- L'insertion scolaire sociale et professionnelle,
- Le développement territorial ;

Pendant plus de 15 ans le CFAA et le CFPPA du Lot ont été certifié ISO 9001.

La mise en œuvre de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel a mis en avant la nécessité de mener à bien les activités autour du référentiel qualité AFNOR : QualiFormAgri afin de répondre aux attentes de nos clients qu'ils soient apprenants, financeurs ou partenaires :

- La déclaration générale de politique du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche rendue publique en novembre 1999, prévoit notamment que "les démarches qualité sont des outils au service de la mise en œuvre des politiques publiques définies par le gouvernement". Ces politiques publiques concernent la formation professionnelle continue et l'apprentissage ;
- La nécessité d'une meilleure articulation de notre offre de formation avec les demandes des branches professionnelles et les exigences des donneurs d'ordre, notamment le Conseil Régional et nos divers certificateurs ;
- La transparence de nos démarches en interne et envers nos divers partenaires ;
- La mise en œuvre d'un référentiel qualité comme outil de management et de motivation des équipes qui concourent à un même objectif.

De façon plus recentrée, le CFAA / CFPPA du Lot a pour principale mission d'accompagner le projet personnel et professionnel de l'ensemble de ses apprenants en proposant des prestations et des formations innovantes adaptées aux dynamiques territoriales et aux métiers.

1.2. Le cadre

C'est dans ce contexte que la directrice du CFAA / CFPPA du Lot est missionnée par le directeur de l'EPLEFPA pour appliquer et faire appliquer les orientations et directives de notre administration de tutelle et de nos financeurs.

Le CFAA / CFPPA du Lot est un organisme en croissance qui doit évoluer en poursuivant les finalités de son projet stratégique :

- Conforter et améliorer l'existant,
- Déployer de nouvelles activités.

Ceci en prenant en compte les orientations de ce dernier :

- Améliorer les partenariats ;
- Améliorer une pédagogie individualisée en étant à l'écoute de nos apprenants ;
- Améliorer la communication ;
- Faire évoluer la carte des formations en prenant en compte les besoins territoriaux et les enjeux sociétaux ;
- Améliorer la gestion des ressources humaines ;
- Améliorer la qualité de vie des acteurs de l'établissement ;
- Evoluer dans un contexte budgétaire favorable.

Comme le prévoient les engagements de service, les démarches pour le CFAA-CFPPA du Lot concernent les points suivants :

- Accueil et information ;
- Ingénierie des actions concourant au développement des compétences ;
- Action de formation ;
- Action de formation par apprentissage ;
- Action permettant la VAE ;
- Insertion.

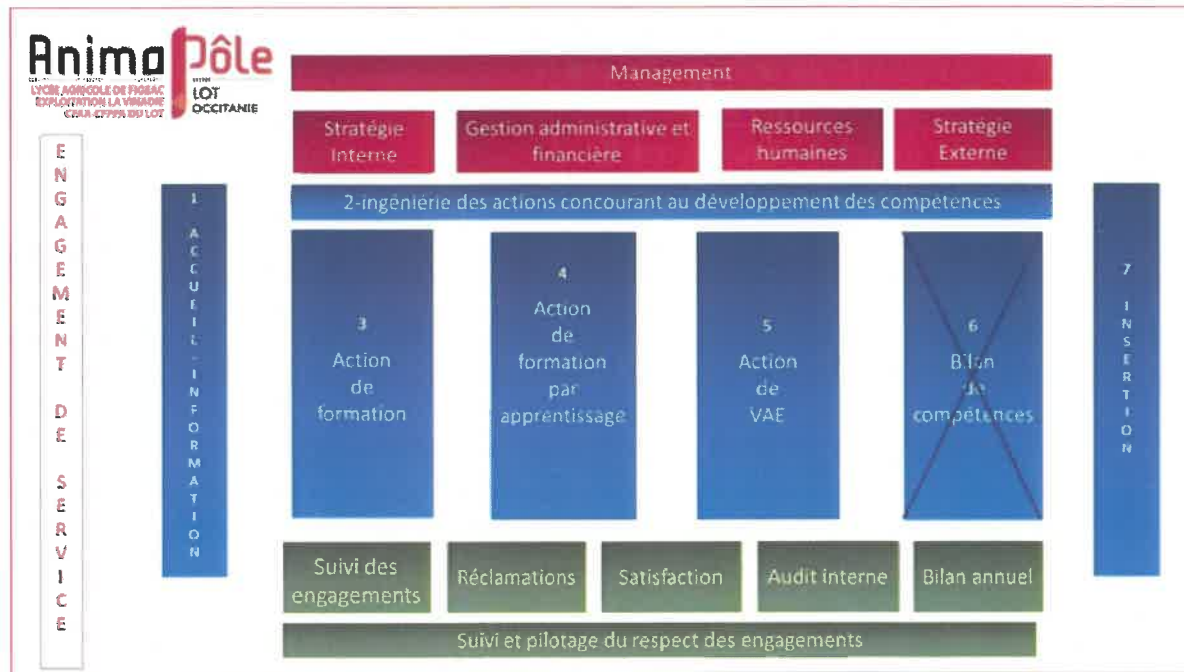
2. LES AXES STRATEGIQUES DE LA POLITIQUE QUALITE

La politique qualité du CFAA / CFPPA du Lot repose sur les 4 axes suivants

- Être à l'écoute de nos partenaires, de nos clients pour les satisfaire et les fidéliser ;
- Optimiser notre organisation interne ;
- Valoriser les actions existantes et se développer en innovant afin de pérenniser notre structure ;
- Améliorer l'organisation interne afin d'harmoniser les pratiques entre l'antenne et les sites du CFAA-CFPPA ;
- Mettre en œuvre une politique d'amélioration continue.

3. SUIVI DE LA POLITIQUE QUALITE

Elle se réalisera grâce au suivi des indicateurs qui seront adossés à chaque note interne du REF 132 sur les champs d'application du système qualité :



Pour mener à bien ce présent engagement, Marine Lascaux est missionnée en tant qu'Animatrice Qualité. Son rôle au sein de l'établissement est relaté dans une définition de fonction.

Plusieurs modalités permettent le pilotage de sa mission :

– Les réunions de travail

Programmées le lundi après-midi selon une planification connue en début de campagne (septembre-octobre). Les thématiques peuvent être données par l'animatrice qualité ou à la demande de l'équipe.

Elles se déroulent avec l'ensemble des équipes du CFAA-CFPPA du Lot. Elles visent à faire vivre le système qualité dans sa forme opérationnelle. Un planning est prévu et diffusé en début d'année.

– Le comité de pilotage dont la composition est la suivante.

- Le directeur de l'EPLEFPA
- La directrice du CFAA-CFPPA du Lot
- La responsable de l'antenne de Cahors-le Montat
- L'Animatrice qualité
- Des personnes ayant l'expertise de leur domaine d'activité
 - Comptabilité-gestion
 - Ingénierie

- Formations continue (administratif et formation)
- Formation en apprentissage (administratif et formation)
- Communication -Marketing

Ce COPIL se réunit deux fois par an dont un consacré à la revue de direction et aborde les sujets stratégiques ainsi que le suivi des indicateurs de performance.

- Une présentation aux instances de l'établissement.

Un conseil de centre et de perfectionnement abordera de manière synthétique les items de la revue de direction.

Les résultats seront également présentés en séance du conseil d'administration de l'EPLEFPA.

4. ENGAGEMENTS

Le directeur de l'EPLEFPA Animapôle, la directrice du CFAA-CFPPA du Lot s'engagent à faire appliquer la présente politique et assurer le bon déroulement de la certification afin de :

- Réunir les moyens nécessaires à la réussite de cette démarche ;
- Communiquer nos engagements de « qualité de service » et à en rendre compte auprès des apprenants, des professionnels et de nos partenaires ;
- Pratiquer régulièrement des évaluations de la qualité de nos services auprès de nos clients ;
- Piloter cette démarche en collaboration avec l'animatrice qualité et les parties prenantes ;
- Valoriser les démarches d'amélioration continue ;
- Rendre compte en interne et externe de notre politique qualité et de nos engagements.

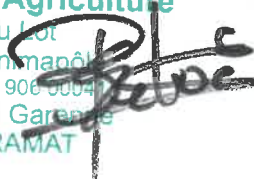
Cet effort collectif ne pourra être accompli qu'avec la participation active de chaque membre de l'équipe du CFAA / CFPPA du Lot.

Fait à Gramat le 15-09-2020

La Directrice du CFAA / CFPPA du Lot

Ministère de l'Agriculture

CFAA du Lot
EPLEFPA Animapôle
SIRET 194 604 906 000 41
Avenue de la Garenne
46500 GRAMAT



S. BELVEZE

**Le Directeur de l'EPLEFPA de Figeac
(Animapôle)**

Ministère de l'Agriculture

CFPPA du Lot
EPLEFPA Animapôle
SIRET 194 604 906 000 82
Avenue de la Garenne
46500 GRAMAT



T.FORCE